

1 Le système éducatif

Présentation

En janvier 2008, pour la France métropolitaine et les DOM, les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur rémunèrent 1 166 974 titulaires, non-titulaires et enseignants-stagiaires. 829 131 enseignants exercent dans les établissements du secteur public, 143 440 enseignants dans les établissements privés sous contrat et 194 403 agents assumés dans le secteur public des fonctions administratives, techniques, d'encadrement, d'orientation, d'éducation, de surveillance et d'assistance éducative.

Les enseignants représentent plus des quatre cinquièmes de l'ensemble du personnel, soit 83,3 %, et 81 % du personnel du secteur public. Le nombre d'enseignants recensés dans le secteur privé sous contrat augmente jusqu'en 2004 et accuse une baisse de 1,3 % de 2004 à 2008. Les effectifs du secteur public enregistrent une baisse supérieure à 4,5 % au cours des cinq dernières années. 78 169 enseignants sont rémunérés sur crédit d'État dans les établissements d'enseignement supérieur, y compris les établissements de formation. En janvier 2008, 13 597 enseignants-stagiaires sont rémunérés sur le programme scolaire du premier degré et 9 160 sur celui du second, effectifs équivalents aux effectifs 2007.

La part des femmes continue sa progression, de 2003 à 2008, de 65,1 % à 66,9 % des effectifs publics et privés. Leur proportion s'accroît nettement au sein des enseignants-stagiaires (72,7 %), et reste supérieure dans le secteur privé (73,8 %). Les personnels administratifs, techniques, d'encadrement, d'orientation, d'éducation, de surveillance et d'assistance éducative représentent dans le secteur public moins d'un agent sur cinq (19 %). Leur nombre en forte baisse ne représente en janvier 2008 que 62,4 % de l'effectif de janvier 2003. Cette diminution est due au transfert de 2006 à 2008, des maîtres ouvriers, ouvriers professionnels, ouvriers d'entretien et d'accueil des établissements d'enseignement aux collectivités territoriales. À ce mouvement de personnel s'ajoute la diminution des personnels de surveillance.

À l'ensemble de ce personnel rémunéré par le MEN et le MESR sont associés 61 393 assistants d'éducation et assistants pédagogiques.

Définitions

■ **Les personnels du secteur public et les enseignants des établissements privés sous contrat.** Personnels titulaires, stagiaires et non-titulaires rémunérés au titre du secteur public et privé sous contrat du ministère de l'Éducation nationale. Ne sont pas pris en compte les personnels de la Recherche.

■ **Les personnels administratifs, techniques, d'encadrement, d'orientation, d'éducation et de surveillance.** Quel que soit le corps d'origine, ces personnels exerçant dans le secteur public des fonctions d'inspection, de direction, d'orientation, d'éducation, de surveillance, et ATSS (personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé). Ne sont plus pris en compte à partir de 2006 les agents techniques, les ouvriers des établissements d'enseignement désormais à la charge des collectivités territoriales. Ne sont pas pris en compte : les personnels administratifs et techniques et les personnels d'encadrement des établissements privés sous contrat rémunérés sur forfait d'externat.

■ **La LOLF.** La nouvelle Loi organique de financement, de par son objectif : rémunérer les personnels selon leur fonction et non leur affectation, nous a contraints à une classification différente de celle utilisée dans les versions antérieures à l'année 2006.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Éditions précédentes de Repères et références statistiques.

Sources : Fichiers de paye de 1995 à 2008.

[1] Les effectifs des assistants d'éducation et assistants pédagogiques sont extraits des fichiers EPP, les assistants de vie scolaire sont recensés dans le fichier de paye et comptabilisés parmi les personnels du secteur public.

[1] Évolution des effectifs des personnels de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Enseignants (1)			Administratifs, techniques, d'encadrement, surveillance	Total	Aides éducateurs et assistants d'éducation	Part des enseignants / total
	Public	Privé	Total				
1995	807 135	134 940	942 075	297 750	1 239 825		76,0%
1996	813 125	135 280	948 405	296 420	1 244 825		76,2%
1997	817 110	136 980	954 090	295 320	1 249 410		76,4%
1998	825 750	137 765	963 515	294 120	1 257 635		76,6%
1999	826 720	138 735	965 455	293 720	1 259 175	59 350	76,7%
2000	841 140	139 155	980 295	303 320	1 283 615	61 470	76,4%
2001	849 600	140 290	989 890	306 150	1 296 040	62 320	76,4%
2002	862 610	142 065	1 004 675	309 530	1 314 205	60 430	76,4%
2003	870 515	144 169	1 014 684	311 425	1 326 109	55 770	76,5%
2004	868 342	145 394	1 013 736	303 747	1 317 483	50 190	76,9%
2005	860 198	144 940	1 005 138	293 507	1 298 645	51 287	77,4%
2006	848 835	144 909	993 744	285 957	1 279 701	58 197	77,7%
2007 (2)	838 177	144 501	982 678	227 150	1 209 828	60 635	81,2%
2008	829 131	143 440	972 571	194 403	1 166 974	61 393	83,3%

(1) Enseignants titulaires, stagiaires et non-titulaires dans les établissements des premier et second degrés public et privé, dans les établissements d'enseignement supérieur et les établissements de formation.

(2) Ne sont plus comptabilisés à partir de 2007 les personnes rémunérées sur des comptes d'avance de régularisation (une partie des enseignants en GRETA par exemple), ni les ouvriers des établissements d'enseignement à la charge des collectivités territoriales ni les aides éducateurs en fin de statut.

[2] Répartition des personnels enseignants par type d'affectation (France métropolitaine + DOM, Public, Privé)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Enseignants dans les écoles du 1 ^{er} degré public	314 220	314 560	314 400	315 230	315 280	314 730	316 150	317 290	318 236	318 381	318 236
Enseignants dans les écoles du 1 ^{er} degré privé	43 670	43 760	43 700	43 850	43 780	44 160	44 360	44 810	45 640	45 999	46 079
Enseignants dans les établissements du 2 nd degré public	395 820	398 995	402 590	411 620	412 760	420 240	423 640	428 925	431 769	430 263	424 385
Enseignants dans les établissements du 2 nd degré privé	91 270	91 520	93 280	93 915	94 955	94 995	95 930	97 255	98 529	99 395	98 861
Enseignants dans les établissements du supérieur	60 205	61 950	64 030	65 470	65 690	71 600	73 040	74 090	74 881	75 853	76 004
Enseignants et stagiaires des établissements de formation	36 890	37 620	36 090	33 430	32 990	34 570	36 770	42 295	45 629	43 845	41 573
Ensemble des enseignants titulaires, stagiaires et non titulaires	942 075	948 405	954 090	963 515	965 455	980 295	989 890	1 004 665	1 014 684	1 013 736	1 005 138

[3] Répartition des personnels enseignants par type de programme ou d'affectation (depuis 2006) (France métropolitaine + DOM, Public, Privé)

	2006		2007 (1)		2008 (2)	
	Effectif	% femmes	Effectif	% femmes	Effectif	% femmes
Enseignement scolaire du premier degré public	320 103	80,3	321 339	80,7	322 357	81,0
Enseignement du premier degré privé	46 132	91,0	46 123	90,9	46 379	91,0
Enseignement scolaire du second degré public	419 009	57,2	413 107	57,3	404 226	57,4
Enseignement du second degré privé	98 777	66,4	98 378	65,6	97 061	65,6
Enseignants du CNED 1 ^{er} et 2 nd degrés	1 103	70,6	1 121	68,8	-	-
Formations supérieures (y compris enseignants en IUFM)	78 355	35,5	77 859	35,6	78 169	36,1
Stagiaires des établissements de formation	30 265	69,8	24 751	72,0	24 379	72,7
Ensemble des enseignants titulaires, stagiaires et non-titulaires	993 744	65,7	982 678	65,9	972 571	66,3

(1) Ne sont plus comptabilisés à partir de 2007 les personnes rémunérées sur des comptes d'avance de régularisation (une partie des enseignants en GRETA par exemple), ni les ouvriers des établissements d'enseignement à la charge des collectivités territoriales ni les aides éducateurs en fin de statut.

(2) Les enseignants du CNED ont été comptabilisés avec les enseignants du premier ou du second degré public.